

Rodolphe Royal
Enseignant-chercheur contractuel à l'université de Picardie Jules Verne
rodolphe.royal@gmail.com
CV à jour du 8 avril 2024

I. FORMATION

- 2024 **Qualification aux fonctions de maître de conférences (première candidature, section 02)**
- 23 nov. **Doctorat en droit public, université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)**
2015/
6 janv. *- Titre de la thèse : Les limites constitutionnelles à la privatisation. Etude de droit comparé (France, Allemagne, Royaume-Uni), 798 pp. Soutenue le 6 janvier 2023 devant un jury composé des professeurs Céline Roynier (rapporteur, université CY Cergy Université), Guillaume Tusseau (rapporteur, Sciences Po), Otto Pfersmann (président du jury, EHESS), Marie Gren (Paris 1 Panthéon-Sorbonne, suffragant), Dieter Grimm (université Humboldt de Berlin, suffragant) et Bertrand Mathieu (directeur de recherche, Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Autorisation de publication en l'état et proposition pour un prix.*
2023 *- Prix de thèse Jean Rivero (AFDC/AFDA, 2023) et de la European Public Law Organization (2023).*
- Publication prévue à la Bibliothèque de droit public de la LGDJ dans le cadre du prix Jean Rivero.
- 2020/2021 **Doctorant associé du Graduiertenkolleg *DynamInt*, université Humboldt de Berlin**
- 2020 **Fellow du programme « Pensées Françaises contemporaines », université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)**
- Séjour à la chaire du professeur Stefan Haack, Europa-Universität Viadrina de Francfort s/Oder
- 2017/19 **Visiting Scholar et chargé de cours, université Humboldt de Berlin**
- Encadrement des recherches par le professeur Dieter Grimm
- Séjour soutenu par le Centre Marc Bloch de recherches en sciences sociales, la Fondation des études de la Chambre des députés de Berlin et le collège doctoral pour la comparaison des droits publics nationaux
- 2017/22 **Doctorant (associé/boursier/Fellow) au Centre Marc Bloch de recherche en sciences sociales de Berlin**
- Membre du pôle de recherche « Théorie et pratique du politique » (2017/18)
- Coorganisateur du pôle de recherche « État, droit et conflits politiques » (2019/21)
- Représentant des doctorants au Conseil de laboratoire (2018/20)
- 2013 **Master 2 Droit public comparé des Etats européens, université Paris 1 (Panthéon– Sorbonne)**
- Mémoire réalisé sous la direction du Professeur Otto Pfersmann (désormais directeur d'études à l'EHESS). Note : 18/20
- Titre du mémoire : Les jurisprudences anglaise et française relatives à la responsabilité pour négligence de l'administration. Une étude de la validité et de l'application de la règle du précédent en France et en Angleterre (297 pp).
- 2012 **Junior Academic Visitor, université d'Oxford**
- 2008/11 **Licence (Université Paris XI), puis Master 1 en droit public (université Paris 1)**
- 2006/08 **Lettres Supérieures, Première Supérieure (Lycée Honoré de Balzac, Paris)**

II. EXPERIENCE PRATIQUE

- 2015 **Aide à la décision** au parquet du Tribunal de Grande Instance de Créteil

III. FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT

2023/24	Enseignant-chercheur contractuel (temps complet, 280 HETD) en droit public à l'université de Picardie Jules Verne
2022/23	ATER en droit public (temps complet, 192 HETD) à l'université de Montpellier
2021/22	ATER en droit public (temps complet, 192 HETD) à l'université de Strasbourg
2017/21	Chargé d'enseignements à l'université Humboldt de Berlin
2015/16	Chargé d'enseignements à l'université de Paris 10 – Nanterre
2013/14	Chargé d'enseignements aux universités de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) et de CY Cergy Université

IV. TRAVAUX DE RECHERCHE

A. OUVRAGE

1. *Les limites constitutionnelles à la privatisation. Étude de droit comparé (France, Allemagne, Royaume-Uni)*, publication prévue à la « Bibliothèque de droit public » de la LGDJ dans le cadre du prix Jean Rivero (AFDC/AFDA, 2023).

B. ARTICLES

2. « La théorie des systèmes comme cadre d'analyse juridique de la privatisation. Eléments de droit constitutionnel comparé européen », article à paraître dans la *European Review of Public Law*.

3. « L'attribution de droits exclusifs à la Française des Jeux : quel contrôle de proportionnalité ? », article à paraître dans la *Revue Trimestrielle de Droit Européen*.

4. « La “nouvelle science du droit administratif”, une promesse de renouveau venue d'Allemagne ? », *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger* 2024 n°1, pp. 117-124.

5. « Gramsci, Luhmann et le Droit », *Droits. Revue française de théorie, de philosophie et de cultures juridiques*, 2022/2 n°76, pp. 219-241.

6. « La garantie juridictionnelle des droits économiques et sociaux face à la privatisation : sur l'ancrage constitutionnel de la distinction droit public/droit privé en France et au Royaume-Uni », in Peggy Ducoulombier et Catherine Haguenu-Moizard (dir.), *La protection juridictionnelle des droits et libertés en France et au Royaume-Uni : passé, présent, futur*, Paris, Société de Législation comparée, 2023, pp. 107-130.

7. « La règle du précédent, méthode d'identification de normes jurisprudentielles : concepts, applications, limites », *Jurisdoctoria* n°13, novembre 2016.

C. COMMUNICATIONS

8. Présentation de Hans Kelsen, *Die philosophischen Grundlagen der Naturrechtslehre und des Rechtspositivismus*, Rolf Heise, Charlottenburg, 1928, et *Reine Rechtslehre*, Deutick, Vienne, 1934, dans le cadre du Kolloquium « öffentliches Recht und Theorie » de l'université Humboldt de Berlin, 15 janvier 2020 (30 minutes).

9. *Einführung* (« introduction ») à la communication de Gunther Teubner, « Zwei Probleme des Verfassungspluralismus : Gründungsparadoxien und gesellschaftliche Mehrwehrtproduktion », tenue dans le cadre du séminaire « Actualité du droit public et de la théorie du droit en France et en Allemagne » organisé en coopération avec la European Law School de l'université Humboldt, Centre Marc Bloch de recherche en sciences sociales, Berlin, 10 juillet 2019 (10 minutes).

10. « Die verfassungsrechtlichen Grenzen der Privatisierung. Eine rechtsvergleichende Untersuchung », présentation de l'avancement des recherches doctorales devant le Comité de la Studienstiftung des Abgeordnetenhauses Berlins, Berlin, 5 juillet 2019 (30 minutes).

11. **Discutant de la communication de Philipp Renninger, « Theoriebasierte Rechtsvergleichung », 14ème** rencontre annuelle franco-allemande des jeunes chercheurs en droit public comparé, international et européen, Centre Marc Bloch de recherche en sciences sociales, Berlin, 21 juin 2019 (10 minutes).

12. **« What Can French Legal Scholarship Learn from the German Legal Theory of the State ? On the Conditions of a Shared Conceptual Framework for the Analysis of the Constitutional Limits to Privatisation in France and Germany »,** communication à la Second International Conference for Young Scholars de la European Law School de l'université Humboldt, Berlin, 15 novembre 2018 (20 minutes).

13. **« Interprétation de la loi et effectivité des droits fondamentaux dans les rapports entre personnes privées. Une comparaison franco-allemande »,** communication au 13ème séminaire de jeunes chercheurs en droit public comparé, Reims, 8 juin 2018 (20 minutes).

14. **« Les limites constitutionnelles à la privatisation. Etude de droit comparé »,** présentation des recherches doctorales au séminaire doctoral du Centre Marc Bloch de recherche en sciences sociales, Berlin, 19 février 2018 (40 minutes).

15. **« La gouvernementalité »,** intervention au séminaire du pôle de recherche « Théorie et pratique du politique » du Centre Marc Bloch de recherche en sciences sociales, Berlin, 5 décembre 2017 (20 minutes).

16. **« Constitutional Identity through the Perspective of Legal Philosophy »,** communication à la conférence Jean Monnet “National and Constitutional Identity in EU Law” de l’université de Regensburg, 24 mars 2012 (30 minutes).

V. MATIERES ENSEIGNEES

1. COURS MAGISTRAUX (université de Picardie Jules Verne, 2023/24) :

- Droit constitutionnel et institutions politiques, L3 Science Politique, Semestre 1, 27 heures ;
- Droit de l'expropriation, Master 2 Expert Foncier, Semestre 2, 27 heures.

2. SEMINAIRES (université Humboldt de Berlin, 2017/21) :

- Introduction à la méthodologie juridique française, 2 heures hebdomadaires.

3. TRAVAUX DIRIGES :

- **Droit constitutionnel :**
 - **Université de Picardie-Jules Verne (2023/24)**
L3 Science politique, TD attachés au CM, 1 groupe, 16 heures ;
L1 S1, cours de Monsieur Benoît Mercuzot, 4 groupes, 72 heures ;
L1 S2, cours du professeur Yannick Ganne, 4 groupes, 72 heures.
 - **Université de Montpellier (2022/2023)**
L1 S1, cours du professeur Michel Clapié, 3 groupes, 41 heures ;
L1 S2, cours du professeur Jérôme Roux, 8 groupes, 108 heures.
 - **Université de Strasbourg (2021/22)**
L1 S1, cours de Monsieur Louis de Fournoux, 5 groupes, 68 heures ;
L1 S2, cours du professeur Julien Jeanneney, 4 groupes, 54 heures.
 - **Université de Paris 10 – Nanterre (2015/16)**
L1 S1, cours de Madame Charlotte Girard, 2 groupes, 27 heures.
 - **Université de Cergy-Pontoise (2013/14)**
L1 S2, cours du professeur Arnaud Le Pillouer, 2 groupes, 32 heures.
- **Droits et libertés fondamentaux, libertés publiques :**
 - **Université de Montpellier (2022/23)**, L3 S2, cours de Madame Béatrice Belda, 2 groupes, 27 heures.
 - **Université de Strasbourg (2021/22)**, L3 S2, cours du professeur Edoardo Stoppioni, 3 groupes, 41 heures
 - **Université Paris 1 (2013/14)**, L3 S2, cours du professeur Étienne Picard, 2 groupes, 27 heures.

- **Contentieux constitutionnel (2021/22, université de Strasbourg) :**
 - M1 S1, cours du professeur Julien Jeanneney, 2 groupes, 27 heures.
- **Droit administratif (2023/24, université de Picardie Jules Verne) :**
 - L2 S1 (S2 à venir), cours de Madame Marine Fleury, 1 groupe, 32 heures.
- **Droit matériel de l'Union européenne (2023/24, université de Picardie Jules Verne, à venir) :**
 - L3 S2, cours de Madame Muriel de l'Écotais, 2 groupes, 32 heures.

VI. RESPONSABILITES ET IMPLICATIONS PEDAGOGIQUES, ADMINISTRATIVES ET SCIENTIFIQUES

1. ORGANISATION DE COLLOQUES ET SEMINAIRES

- Coorganisation des séminaires du pôle de recherche « État, droit et conflits politiques » du Centre Marc Bloch de recherche en sciences sociales (5 à 7 séances par semestre du Wintersemester 2018 au Wintersemester 2021), parmi lesquels :
 - Gunther Teubner, “Zwei Probleme des Verfassungspluralismus : Gründungsparadoxien und gesellschaftliche Mehrwehrtproduktion” [« Deux problèmes du pluralisme constitutionnel : Paradoxes de création et production de valeur ajoutée sociétale »], 10 juillet 2019.
 - Marcus M. Payk et Kim C. Priemel, présentation de *Crafting the International Order. Pactioners and Practices of International Law since c. 1800*, Oxford, Oxford University Press, 2021, 6 mai 2021.
 - Edoardo Stoppioni, “Critical Theory and International Economic Adjudication : Deconstructing a Neoliberal Discourse” [« Théorie critique et contentieux économique international: déconstruire un discours néolibéral »], 6 juin 2021.
 - Ran Hirschl, présentation de *City, State : Global constitutionalism and the Mega-City*, Oxford University Press, Oxford, 2020, 3 novembre 2021.
- Organisation de la présentation par Mathias Delori de son ouvrage, *Ce que vaut une vie. Théorie de la violence libérale*, Paris, Amsterdam, 2021, Ecole doctorale de droit et de science politique de l'université de Montpellier, 22 juin 2023.

2. RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES

- Représentant des doctorants au Conseil de laboratoire du Centre Marc Bloch de recherche en sciences sociales de Berlin (2017/19).
- Membre du comité de sélection pour le recrutement d'un(e) doctorant(e) contractuel(le) au Centre Marc Bloch de recherche en sciences sociales de Berlin, juin-juillet 2018.

3. AUTRES ACTIVITES ACADEMIQUES

- Participation aux leçons de 24 heures des professeurs Mehdi Lahouazi (droit constitutionnel, concours de 2022/23, sujet : « Introduction d'un cours sur l'élaboration de la loi ») et Jean-François Kerléo (théorie du droit, concours de 2017/18, sujet : « La sanction, critère du droit »).
- Participation à la Masterclass de Christoph Möllers, professeur de philosophie du droit à l'université Humboldt, Berlin, 14 novembre 2018.
- Participation à la Winter School « Law and Politics : an Interdisciplinary Dialogue between Social and Legal Sciences », organisée par le Centre Marc Bloch de recherche en sciences sociales, le Law and Society Institut de l'université Humboldt et le Center for Socio-Legal Research de l'université d'Oxford, Berlin, 28-30 novembre 2019.

X. COMPETENCES LINGUISTIQUES

- **Anglais** (première langue vivante du baccalauréat, niveau estimé C1 du Cadre européen de référence pour les langues).
- **Espagnol** (seconde langue vivante du baccalauréat, niveau estimé B1 du Cadre européen de référence pour les langues).
- **Allemand** (langue apprise pendant la thèse, niveau estimé C1 du Cadre européen de référence pour les langues).